

FONDS DE CONSOLIDATION DE LA PAIX EN REPUBLIQUE CENTRAFRICAINE

Organisation des NU bénéficiaire: Programme des Nations Unies pour le Développement PNUD	Domaine Prioritaire : 2. Etat de droits 2.3. Promotion et protection des Droits des femmes et autonomisation
Directeur du Programme: Nom: Ibrahima DJIBO Adresse: PNUD BP 872 Bangui Téléphone: Courriel:	Ministère ou autre entité nationale: Nom: Ministère des Affaires sociales, de la famille Adresse: Téléphone: Courriel:
N° du Programme:	Durée du Programme: 14 mois Date de démarrage estimée: 1 décembre 2008
Nom du Programme: Appui au réseau des femmes leaders des zones de conflit pour la promotion et la protection des droits de la femme et de son autonomisation	Lieu(x) couvert(s) par le Programme: Préfectures de l'Ouham, l'Ouham Pendé, et Nana Gribizi
Description du Programme: Appui technique, matériel et financier à la sensibilisation, à l'information, l'organisation des femmes du réseau des femmes leaders Appui au renforcement des capacités des femmes leaders en matière de planification et de mise en œuvre des initiatives de plaidoyer pour la promotion, la protection des droits de la femme et de son autonomisation pour la consolidation de la paix	Coût total du Programme (PNUD) 50 000 US\$ Coût total du Programme (UNIFEM) 50 000US\$ Fonds de Consolidation de la Paix (FCP): 390 000 US\$ Contribution du Gouvernement: Autres: TOTAL: 490 000 US\$

Au nom de:

Signature

Date

Nom/Titre

Organisation des NU PNUD

Ibrahima DJIBO,
Représentant Résident a . i

Co-président (Gouvernement)

Sylvain MALIKO,
Ministre d'Etat à l'Economie, au Plan et à
Coopération Internationale

Co-président (ONU)

François Lonseny FALL,
Représentant Spécial du
Secrétaire Général

¹ Le terme "programme" est utilisé pour projets, programmes et programmes conjoints.

1. Résumé

Dans le Plan Cadre d'Assistance au Développement de la République Centrafricaine, les agences du Système des Nations Unies en République Centrafricaine ont procédé à l'analyse commune de la situation du pays. Elles ont relevé la situation de précarité dans tous les domaines, notamment la fragilité de la situation sécuritaire, le déficit de la gouvernance, la dégradation catastrophique de l'économie et la pauvreté généralisée. Pour y faire face, elles se sont engagées pour la période 2007-2011 à soutenir la priorité nationale à travers l'atteinte de trois résultats stratégiques dont l'un vise particulièrement le relèvement, notamment **« d'ici à 2011, les populations centrafricaines vivent dans un environnement de paix, de sécurité et de prospérité économique où les droits humains sont respectés, elles participent équitablement au processus de décentralisation et à la consolidation de la paix »**. L'un des produits liés à ce résultat est : **« la sécurité est rétablie et la paix consolidée sur l'ensemble du territoire national et les mécanismes de la gouvernance sont mis en place »**.

Le programme conjoint prend en compte cette préoccupation par ce qu'il se focalise sur les conditions de vie de plus 1,5 millions d'individus dont la majorité sont des femmes vivant dans les préfectures de l'Ouham, l'Ouham Pendé, Nana Gribizi et Kémo, affectés par les conflits qui perdurent.

Le défi majeur aujourd'hui est de transformer les femmes, abandonnées à elles-mêmes et exposées aux diverses menaces et sévices, sans espoir, ni moyen de s'en sortir, en leader capables de s'organiser pour défendre leurs droits et participer la promotion de la paix à travers leur implication dans la prise de décision politique. Cette transformation doit s'effectuer par le biais des initiatives de promotion de plaidoyer, de sensibilisation et de développement des moyens d'existence durable, selon l'angle opérationnel suivant :

- La structuration et l'organisation des femmes en réseau de leader
- Développement de leurs capacités de promotion et de protection de leurs droits
- Développement des initiatives visant l'accroissement de leurs revenus
- Développement de leurs capacités à mieux suivre et évaluation l'impact de leurs actions

Ces préoccupations s'inscrivent parfaitement dans la logique du pilier deux du Document de Stratégie de Réduction de la Pauvreté 2008-2011, notamment par le biais de son axe relatif à la promotion de l'égalité et l'équité du genre. Elles sont en cohérence avec l'ensemble des objectifs du millénaire pour le développement, particulièrement l'objectif trois qui vise l'égalité des sexes et l'autonomisation des femmes.

L'effet du programme conjoint escompte de l'effet du PNUD est : ***d'ici à 2010, les femmes victimes des conflits sensibilisées, s'organisent en réseau de leader, adoptent et mettent en œuvre un plan d'action pour mieux participer aux prises de décision politique, protéger et promouvoir leurs droits***».

Les résultats escomptés du programme de l'effet du programme conjoint sont :

1. Les femmes de l'Ouham, l'Ouham Pendé, Nana Grébizi et de la Kémo ainsi que toutes les autres parties prenantes sont sensibilisées, informées et mobilisées en vue de promouvoir et de protéger les droits des femmes.
2. Les femmes sont structurées et organisées en réseau autour des leaders formées et dotées des outils de plaidoyer et de plan d'action de promotion et de protection des droits de la femme et de développement des activités génératrices de revenu
3. Le lancement de la mise en œuvre du plan d'action de promotion et de protection des droits de la femme et de développement des activités génératrices de revenu est soutenu;



2
h

M

L'atteinte de ces résultats est envisagée dans le cadre d'un partenariat multisectoriel où la synergie entre les institutions publiques, les organisations de la société civile et d'autres parties prenantes (groupes non conventionnels) est fortement privilégiée.

2. Analyse de la situation

Dans le Plan Cadre d'Assistance des Nations Unies au Développement de la République Centrafricaine 2007-2011, les agences du Système des Nations unies ont procédé à l'analyse commune de la situation nationale. Elles ont souligné la situation très préoccupante du pays au cours de ces dix dernières années, caractérisées par des défis majeurs à relever dans tous les secteurs. Ces défis sont étroitement liés aux insuffisances de la planification stratégique et aux déficits de la bonne gouvernance, facteurs générateurs de crises multiformes, politico militaires, financières, économiques et sociales. L'un des aspects mis en exergue par cette analyse commune est la précarité généralisée des conditions de vie des femmes en milieu rural et particulièrement dans les zones affectées par les conflits.

Pour relever ce défi, le Plan Cadre d'Assistance des Nations Unies au Développement de la République Centrafricaine a prévu dans la composante renforcement de la gouvernance démocratique et du respect des droits humains, un résultat stratégique **« d'ici à 2011, les populations centrafricaines vivent dans un environnement de paix, de sécurité et de prospérité économique où les droits humains sont respectés, elles participent équitablement au processus de décentralisation et à la consolidation de la paix »**. Pour réaliser ce résultat, il a défini entre autre produit **« la sécurité est rétablie et la paix consolidée sur l'ensemble du territoire national et les mécanismes de la gouvernance sont mis en place »**.

Ces préoccupations sont confirmées à travers plusieurs appels consolidés et le plan de contingence, en ce qui concerne particulièrement les préfectures couvertes par les interventions du projet. En effet, les conflits armés et l'insécurité qui y perdurent depuis plus de près d'une dizaine d'année ont rendu précaires les conditions de vie de plus de 1,5 million hommes, femmes, filles et garçons confondus. Fuyant les villages et les villes, les femmes, en particulier, sont privées des possibilités d'accès aux services sociaux de base et aux ressources.

Les préfectures de l'Ouham, l'Ouham Pendé, de la Nana Grébizi couvertes par les interventions du projet concentrent environ 1,5 millions d'habitants, soit un peu plus du tiers de la population centrafricaine, fortement affectée par l'ampleur de la dégradation des conditions de vie, du déficit de la paix, des difficultés d'accéder aux ressources et aux opportunités pouvant leur permettre de se soulager de la misère et de la pression des atteintes à leurs droits vitaux.

La zone constitue le foyer de l'économie agropastorale le plus dynamique du pays, tant par la production vivrière (arachide, mil), et pastorale que par la culture de coton. Elle se positionne presque toujours au premier rang des classements en matière de production agricole et élevage pendant les manifestations annuelles de la Journée Mondiale de l'Alimentation. Elle fournit plus 80% des produits alimentaires (arachide, mil, sorgho) cultivés essentiellement par les femmes, dont a besoin Bangui la capitale.

Toutefois, les crises politico militaires ont porté un grand coup à l'élan économique de cette zone, en fragilisant le potentiel humain, et surtout féminin affecté par l'extrême pauvreté et rendu vulnérable face au VIH/SIDA et aux violences sexuelles.

Le défi majeure aujourd'hui est de transformer le potentiel humain féminin dans ces zones fortement déstabilisées à la fois en levier de développement local et vecteur de la consolidation de la paix. Cette transformation doit s'effectuer par le biais des initiatives de promotion et protection des droits

Ag

3

AM

des femmes, à travers le développement d'un leadership capable de contribuer de manière significative à la consolidation de la paix et de la sécurité dans ces zones.

Aujourd'hui, pour relever ce défi, beaucoup de contraintes existent et sont de nature à entraver toute action visant à valoriser les statuts juridiques et à créer les meilleures conditions de leur épanouissement.

Les femmes ignorent tout leur potentiel humain et ne peuvent donc pas prendre des initiatives pour se créer les conditions de leur propre développement. Elles ne disposent d'aucun moyen qui pourrait leur offrir les possibilités d'acquérir des compétences et des connaissances pratiques leur permettant de mieux connaître leurs droits, leurs devoirs et des options stratégiques afin de s'affranchir de toutes contingences. Elles ne sont pas suffisamment organisées pour mieux apprécier leurs forces, leurs faiblesses, leurs opportunités et leurs menaces/risques. Impuissantes et non informées, elles ne prennent pas suffisamment conscience dans la situation de précarité dans laquelle elles se trouvent. Si dans un cas comme dans l'autre le sentiment de rater le bol prend le dessus, ces femmes ne disposent d'aucune approche stratégique pertinente qui pourrait les aider à inverser la tendance dans laquelle elles se trouvent.

Alors, il s'avère nécessaire et indispensable de déployer les interventions selon les axes suivants :

- La structuration et l'organisation des femmes en réseau de leaders
- Développement de leurs capacités de promotion et de protection de leurs droits
- Développement des initiatives visant l'accroissement de leurs revenus
- Développement de leurs capacités à mieux suivre et évaluer l'impact de leurs actions

D'une manière générale, il convient de souligner que les situations de base qui pourraient soutenir le processus de suivi et de l'évaluation se présentent de la manière suivante :

- Le leadership féminin est quasi inexistant dans les zones ciblées
- Implication dans la prévention, la gestion et la résolution des conflits très limitée
- Représentation dans les instances de prises de décision faible
- Accès aux ressources extrêmement limité
- Ignorance de leur situation en tant que détentrices des droits et des obligations

Pour contribuer effectivement au changement des conditions de vie des femmes et à la prise de conscience de leurs droits, il apparaît indispensable de leur offrir la possibilité d'accéder à aux connaissances et pratiques qui peuvent libérer leur énergie en vue d'une forte participation à la promotion de leurs droits, à la prise de décision politique et à leur autonomisation. A cet effet, trois critères précis sont privilégiés par le programme :

- **Avoir des effets catalytiques.** C'est-à-dire que les actions à déployer devraient motiver suffisamment les femmes en vue de développer un leadership politique transformationnel qui mobilise les stratégies en faveur de la promotion et de la protection de leurs droits.
- **Avoir des valeurs ajoutées :** il signifie qu'il faut offrir l'opportunité aux femmes leaders pour développer des initiatives de solidarité et de synergie d'action à travers le renforcement de leurs moyens d'existence durable.
- **Caractère innovateur :** c'est-à-dire, les femmes en situation difficile, laissées pour compte et analphabètes apprennent à s'organiser, à se mobiliser pour surmonter la peur, la misère, la honte afin de sensibiliser et de faire le plaidoyer sur la protection de leurs droits et des initiatives génératrices de revenu .

00

L 4

M

4. Stratégies, y compris les leçons apprises et le programme conjoint proposé

4.1. Aperçu général/contexte:

Le programme est en cohérence avec le Plan Cadre d'Assistance au Développement du pays parce qu'il s'inscrit dans le cadre de la composante 1 « Renforcement de la gouvernance démocratique et du respect des droits humains » dont le résultat stratégique stipule qu'en « *d'ici à 2011, les populations centrafricaines vivent dans un environnement de paix, de sécurité et de prospérité économique où les droits humains sont respectés, elles participent équitablement au processus de décentralisation et à la consolidation de la paix* ». Ce résultat stratégique majeur est décliné en plusieurs résultats dont : « *la sécurité est rétablie et la paix consolidée sur l'ensemble du territoire national et les mécanismes de la gouvernance sont mis en place* »

Calés ainsi sur le Plan Cadre d'Assistance au Développement du pays, les résultats du programme conjoint sont mis en cohérence automatiquement avec les quatre piliers du DSRP 2008-2010 d'une manière générale, mais plus spécifiquement avec le pilier deux (promouvoir la bonne gouvernance et l'état de droit). Il va sans dire que les résultats du Plan cadre d'Assistance au Développement contribueront aux avancées liées à l'objectif 3 des Objectifs du Millénaire pour le Développement, puis que le DSRP 2008-2010 lui-même est articulé autour des objectifs du millénaire pour le développement. Enfin le programme conjoint répond aux obligations humanitaires d'autant plus qu'il s'inscrit dans une région fortement secouée par des conflits interminables et l'insécurité, et où les populations les particulièrement les femmes sont exposées aux déficits chroniques qui constituent des menaces permanentes à leur vie et qui les privent de leurs droits.

De nombreux extrants sont déjà développés ou en cours de l'être par d'autres parties prenantes.

- Apport alimentaire aux filles et femmes dans les zone de conflit (PAM)
- Des pratiques de sécurisation alimentaires intensifiées (FAO)
- Accès à l'eau facilité (ONG internationale dans le cadre du ERF et CERF)
- Les populations des zones affectées par les conflits bénéficient d'assistance humanitaire multiformes (CICR, MEDECINS SANS FRONTIERES, UNICEF, UNHCR,OMS)
- Des populations des zones en conflit sensibilisées et informées sur leurs droits et devoirs (UNIFEM/BONUCA);

4.2. Leçons apprises :

Même si le programme conjoint de par sa logique et son approche est tout fait nouveau, des expériences passées permettent de tirer des leçons en matière de mobilisation des femmes pour faciliter la prise de conscience de leurs droits et de leur implication dans les processus de consolidation de la paix et des réformes du secteur de la sécurité à travers des activités de plaidoyer et de sensibilisation mettant en liaison la culture civique et le développement des pratiques pouvant accroître leur revenu et leur rôle en tant que leviers de développement local. En réalité de nombreuses initiatives de promotion de leadership politique féminin ont été très tôt développées dans le pays. Malheureusement elles n'ont jamais été plus loin que le milieu urbain. Les zones rurales sont exclues et n'ont pas fourni de modèle. Pire la situation des conflits a bloqué l'émergence de leader et l'épanouissement des femmes

@

6 5

27

Toutefois les initiatives ont eu un début d'impact. Au plan politique, la participation des femmes au processus électoral s'intensifie d'année en année. Les revendications relatives à leurs droits sont manifestes. La force est la volonté des femmes de développer l'entrepreneuriat féminin.

Mais la faiblesse a été le manque d'organisation, de concertation et surtout de vision commune de l'émancipation de la femme centrafricaine. Des divergences d'idées sont sources des querelles politiques qui amenuisent leurs contributions à la vie de la nation

Les opportunités sont pourtant nombreuses. la volonté politique, la constitution et les instruments juridiques et de planification (DSRP 2008-2010, lois) ont créé les conditions de la promotion et de la protection des droits des femmes en République Centrafricaine.

L'absence de paix, du dialogue intercommunautaire pourrait constituer des facteurs imprévisibles de blocage du programme conjoint, sans oublier l'avènement de catastrophes naturelles. La pauvreté d'une manière générale et ses conséquences en terme de conditions (maladies diverses liées à l'absence de l'eau potable, absence de l'hygiène, de la sécurité alimentaire etc) pourrait ralentir ou mettre fin à l'exécution du programme.

Le défi est de développer le leadership féminin transformationnel pour que d'ici à la fin du programme conjoint les femmes dans les zones de conflits s'organisent mieux et participent efficacement à la promotion et à la protection de droits des femmes et à la consolidation de la paix

Ce programme conjoint offre un cadre plus élargie de formulation et de mise en œuvre des activités opérationnelles. Il crée les conditions de partage de vision et de stratégies entre les acteurs institutionnels, les organisations de la société civile et d'autres parties prenantes.

Enfin la logique du programme conjoint permet aux femmes de retrouver leur dignité et la confiance en elles-mêmes.

4.3. Programme conjoint

L'approche conjointe est justifiée par plusieurs facteurs. Le premier est inhérent à la complexité de mobilisation des femmes dans un environnement conflictuel. Le deuxième est lié au fait que les structures et instances nationales n'ont pas l'expérience de mobilisation des organisations féminines dans les zones de conflits. C'est pour quoi la complémentarité d'action et la mise en commun des synergies s'avèrent incontournables.

4.3.1. Les stratégies privilégiées comportent plusieurs composantes.

Composante 1 : la stratégie d'accès à l'environnement du projet. Elle privilégie la confiance entre les bénéficiaires ; entre ceux-ci et les acteurs militaro politiques d'une part et d'autre part la mobilisation des parties prenantes à la restauration de la paix dans la zone ainsi qu'aux actions de relèvement (Organismes humanitaires).

Composante2 : la structuration, l'organisation et le développement des capacités de mobilisation et de plaidoyer en rapport avec l'acquisition des outils de planification

Composante 3 : l'accompagnement des initiatives pilotes

Pour ce faire les partenaires impliqués, au niveau du Gouvernement, le Ministère de la Famille, des Affaires sociales et de la Solidarité ; le Ministère du Développement Rural ; le Ministère de

Q

L

6

A7

l'Intérieur ; le Ministère des Eaux, Forêts, Chasses et Pêches, etc. ; et organisation de la société civile (confessions religieuses, association des parents d'élèves etc...). PNUD, UNIFEM, FAO, PAM, BONUCA etc ...

4.3.2. Déroulement progressif du programme au cours des différentes phases de mises en œuvre

Phase 1 : (*trois mois*) sensibilisation, information, négociation et mobilisation des parties prenantes

Phase 2 : (*1 mois*). la structuration, l'organisation et le développement des capacités de mobilisation et de plaidoyer en rapport avec l'acquisition des outils de planification

Phase 3 : (*3 mois*) l'accompagnement des initiatives pilotes;

4.3.3. Description de la division du travail entre les partenaires des Nations Unies

Phase 1 : sensibilisation, information, négociation et mobilisation des parties prenantes (UNIFEM)

Phase 2 : la structuration, l'organisation et le développement des capacités de mobilisation et de plaidoyer en rapport avec l'acquisition des outils de planification (PNUD)

Phase 3 : l'accompagnement des initiatives pilotes; (PNUD)

La valeur ajoutée de chaque organisme des Nations Unies pour atteindre les extrants convenus

4.3.4. Stratégie du programme conjoint confirmant les capacités nécessaires à la mise en œuvre

Le partenaire de mise en œuvre est le Ministère de la Famille, des Affaires sociales et de la Solidarité. Elle dispose des structures appropriées (Direction générale de la promotion féminine et Direction générale de la planification.

Les centres de formation professionnelle :
Associations de la société civile

4.3.5. Questions transversales (droits de l'homme, l'égalité du genre, promotion de l'environnement)

Une évaluation de la situation avant les actions de sensibilisation permet d'apprécier la perception des bénéficiaires et des parties prenantes vis-à-vis de leurs droits et de leurs obligations. Il offrira aussi les

04

7

27

possibilités de relever les portes d'entrée dans le domaine de sensibilisation, d'information, de formation et de négociation.

Pour que l'appui soit efficace, un dispositif de renforcement des capacités institutionnelles est envisagé. L'essentiellement de l'appui dans ce domaine prendra en compte l'amélioration des capacités de planification, de gestion axée sur les résultats et la mobilisation des ressources disponibles en s'attachant à la promotion et protection des droit des femmes et leur rôle dans la consolidation de la paix.

4.4. Durabilité des résultats :

La durabilité des résultats est garantir avec la pleine participation des parties prenantes à l'action. Eu égard à une telle exigence, le renforcement des capacités des parties prenantes est un préalable pour le déploiement de la phase opérationnelle. C'est pourquoi une des stratégies de base pour la mise en œuvre du programme, est de faciliter l'acquisition par les détenteurs des droits et des obligations des principes de droits humains. Il s'agit aussi d'amener les structures d'appui technique tant au niveau institutionnel et communautaires à adopter les principes de l'obligation de rendre compte de la pertinence et de la qualité de leurs prestations

as

h

8

M

5. Cadre de résultats

Tableau 1: Cadre de résultats

Effet du PNUAD : <i>d'ici à 2011, les populations centrafricaines vivent dans un environnement de paix, de sécurité et de prospérité économique ou les droits humains sont respectés, elles participent équitablement au processus de décentralisation et à la consolidation de la paix</i> ...										
Effet du programme conjoint : <i>«d'ici à 2010, les femmes victimes des conflits sensibilisées, s'organisent en réseau de leader, adoptent et mettent en œuvre un plan d'action pour mieux participer aux prises de décision politique, protéger et promouvoir leurs droits».</i>										
Extrants du programme conjoint (Préciser les indicateurs et données de base correspondants)	Extrants des organismes des Nations Unies participants	Organismes des Nations Unies participants ²	Priorités «corporate» des organismes des Nations Unies participants	Partenaire d'exécution	Activités indicatives pour chaque extrant	Allocation des ressources et calendrier indicatif*				
	Les bénéficiaires sensibilisés adhèrent massivement au programme	UNIFEM	la sécurité est rétablie et la paix consolidée sur l'ensemble du territoire national et les mécanismes de la gouvernance sont mis en place	Ministère de la Famille, des Affaires sociales et de la Solidarité Nationale	Organisation des campagnes de sensibilisation des femmes dans l'Ouham, l'Ouham Pendé Kémo, et Nana Grébizi	Y1	Y2	Y3	Y4	Total US\$
Les femmes de l'Ouham, l'Ouham Pendé, Nana Grébizi et de la Kémo ainsi que toutes les autres parties prenantes sont sensibilisées, informées et mobilisées en vue de promouvoir et de protéger les droits des femmes.	Les structures institutionnelles, privées et de la société civile informées appuient la mise en œuvre des activités du projet	UNIFEM	Les acteurs politico militaires adhèrent au projet	PNUD	Organisation des campagnes de sensibilisation négociation avec toutes parties prenantes l'Ouham, l'Ouham Pendé et Nana Grébizi					
Indicateurs : Nombre de femmes Nombre des parties prenantes Session de sensibilisation, d'information, de négociation										
Cibles D'ici 2010, les femmes et les autres parties prenantes sensibilisées et informées adhèrent pleinement au projet										
Organisme des PNUD	Dépenses du programme **									
Organisme des UNIFEM	Dépenses du programme									
	Dépenses indirectes d'appui									
	Dépenses indirectes d'appui									
	Dépenses du programme									
	Dépenses indirectes d'appui									
Total										

² Lorsque des programmes conjoints sont exécutés en ayant recours à la modalité de gestion de fonds « commune » (pooled), l'Agent de gestion est responsable de l'atteinte de tous les extrants partagés du programme conjoint. Toutefois, les organismes des Nations Unies participants qui ont un intérêt direct dans un extrant donné du programme

Effet du PNUAD : *d'ici à 2011, les populations centrafricaines vivent dans un environnement de paix, de sécurité et de prospérité économique où les droits humains sont respectés, elles participent équitablement au processus de décentralisation et à la consolidation de la paix*...

Effet du programme conjoint : *d'ici à 2010, les femmes victimes des conflits sensibilisées, s'organisent en réseau de leader, adoptent et mettent en œuvre un plan d'action pour mieux participer aux prises de décision politique, protéger et promouvoir leurs droits.*

Extrants du programme conjoint (Préciser les indicateurs et données de base correspondants)	Extrants des organismes des Nations Unies participants	Organismes des Nations Unies participants	Priorités «corporate» des organismes des Nations Unies participants	Partenaire d'exécution	Activités indicatives pour chaque extrant	Allocation des ressources et calendrier indicatif*				Total
						Y1	Y2	Y3	Y4	
Les femmes sont structurées et organisées en réseau autour des leaders formés et dotés des outils de plaidoyer et de plan d'action de promotion et de protection des droits de la femme et de développement des activités génératrices de revenu Indicateurs : Nombre de réseau Nombre de leaders Nombre de Session de formation Document du Plan d'Action Cibles D'ici 2010, les femmes leaders formées disposent de plan d'action et d'outils de mobilisation	Les bénéficiaires sensibilisées s'organisent en réseau autour de leaders Les leaders sont formés	UNIFEM	la sécurité est rétablie et la paix consolidée sur l'ensemble du territoire national et les mécanismes de la gouvernance sont mis en place	Ministère de la Famille, des Affaires Sociales et de la Solidarité Nationale	Session d'information d'organisation Elaboration du plan d'action et mise œuvre du plan d'action					
	Le plan d'action pour le plaidoyer relatif à la promotion et à la protection des droits de la femme et des activités génératrices de revenu élaboré	PNUD								
Organisme des PNUD	Dépenses du programme **									
	Dépenses indirectes d'appui**									
Organisme des UNIFEM	Dépenses du programme									
	Dépenses indirectes d'appui									
Organisme des NU 3	Dépenses du programme									
	Dépenses indirectes d'appui									
Total	Dépenses indirectes d'appui									

conjoint, et qui pourrait être associé à l'Agent de gestion pendant la mise en œuvre, par exemple lors de revues et d'apports techniques convenus, sera aussi indiqué dans cette colonne.

Effet du PNUAD : *d'ici à 2011, les populations centrafricaines vivent dans un environnement de paix, de sécurité et de prospérité économique où les droits humains sont respectés, elles participent équitablement au processus de décentralisation et à la consolidation de la paix...*

Effet du programme conjoint : *«d'ici à 2010, les femmes victimes des conflits sensibilisées, s'organisent en réseau de leader, adoptent et mettent en œuvre un plan d'action pour mieux participer aux prises de décision politique, protéger et promouvoir leurs droits».*

Extrants du programme conjoint (Préciser les indicateurs et données de base correspondants)	Extrants des organismes des Nations Unies participants	Organismes des Nations Unies participants ⁴	Priorités «corporate» des organismes des Nations Unies participants	Partenaire d'exécution	Activités indicatives pour chaque extrant	Allocation des ressources et calendrier indicatif*			
						Y1	Y2	Y3	Y4
Le lancement de la mise en œuvre du plan d'action de promotion et de protection des droits de la femme et de développement des activités génératrices de revenu est soutenu; Indicateurs : Session de sensibilisation Initiatives pilotes Cibles D'ici 2010, les femmes leaders exécutent le plan d'action	Les actions de sensibilisation et d'information organisées par les leaders soutenues	UNIFEM	Le niveau de revenu des populations est amélioré particulièrement en milieu rural à travers la création de l'emploi, la promotion du secteur privé et l'accès à des services micro financiers durables		Campagne de sensibilisation et d'information				
	Les initiatives de promotion des activités génératrices de revenu lancées par les leaders soutenues	PNUD		Appui aux initiatives pilotes					
Organisme des PNUD	Dépenses du programme **								
	Dépenses indirectes d'appui**								
Organisme des NU 2	Dépenses du programme								
	Dépenses indirectes d'appui								
Organisme des NU 3	Dépenses du programme								
	Dépenses indirectes d'appui								
Total	Dépenses indirectes d'appui								

³ Lorsque des programmes conjoints sont exécutés en ayant recours à la modalité de gestion de fonds « commune » (pooled), l'Agent de gestion est responsable de l'atteinte de tous les extrants partagés du programme conjoint. Toutefois, les organismes des Nations Unies participants qui ont un intérêt direct dans un extrant donné du programme conjoint, et qui pourrait être associé à l'Agent de gestion pendant la mise en œuvre, par exemple lors de revues et d'apports techniques convenus, sera aussi indiqué dans cette colonne.

⁴ Lorsque des programmes conjoints sont exécutés en ayant recours à la modalité de gestion de fonds « commune » (pooled), l'Agent de gestion est responsable de l'atteinte de tous les extrants partagés du programme conjoint. Toutefois, les organismes des Nations Unies participants qui ont un intérêt direct dans un extrant donné du programme conjoint, et qui pourrait être associé à l'Agent de gestion pendant la mise en œuvre, par exemple lors de revues et d'apports techniques convenus, sera aussi indiqué dans cette colonne.

6. Dispositifs de gestion et de coordination

La gestion de ce projet sera assurée par trois organes, à savoir : 1. Le Comité de pilotage qui est l'organe d'orientation et de supervision ; 2. l'équipe technique de gestion du projet ; 3. le point focal national dans les zones de conflit qui à la charge de la coordination administrative. Le Comité du Pilotage du Fonds de consolidation de la paix composé des institutions nationales et des partenaires au développement impliqués dans le processus de gestion des fonds de consolidation de la paix, accompagne le projet, et fait des propositions pour faciliter la mise en œuvre.

Le premier organe dont les Termes de Référence sont en projet a pour rôle, de définir les orientations stratégiques du projet, les grandes lignes des actions à mener et y assure le suivi évaluation. Il est placé sous la présidence du le Ministère de la Famille, des Affaires sociales et de la Solidarité. Il se réunit une fois par mois et délibère à la majorité simple des voies.

L'équipe de technique de gestion du projet est composé d'un coordinateur, d'un assistant administratif et financier et d'un chauffeur. Elle a pour rôle de planifier, d'exécuter les activités quotidiennes du projet.

Le point focal national du Projet assure la coordination administrative en collaboration avec le Ministère de la Famille, des Affaires Sociales et de la Solidarité.

Enfin, le Comité de pilotage du Fonds de la Consolidation de la Paix donnera son avis régulièrement sur l'exécution technique du projet. Il aidera dans la mise en œuvre de ces projets.

La gestion financière du projet se fera selon les modalités d'exécution directe.

7. Dispositif de gestion des fonds

7.1. Option de gestion des fonds

L'option des fonds retenue est la gestion parallèle. Le PNUD est responsable pour l'établissement des rapports de synthèse consolidés tel que l'aura convenu le Comité de Pilotage du programme conjoint. Les frais de gestion administratifs sont de 7%.

8. Suivi, évaluation et établissement de rapports

Tableau 2: Cadre de suivi du programme conjoint

Résultats escomptés (Effets et produits)	Indicateurs (avec données de base et calendrier indicatif)	Moyens de vérification	Méthodes de collecte (avec calendrier indicatif et périodicité)	Responsabilités (Responsabilités précises des organismes des Nations Unies participants (y compris en cas de résultats partagés))	Risques et hypothèses
Les femmes de l'Ouham, l'Ouham Pôndé, Nana Grébizi et de la Kémo ainsi que toutes les autres parties	INDICATEUR : Femmes sensibilisées et informées dans les préfectures CIBLE Au moins 150 femmes	Rapport de visite Rapport de réunion	Visite de terrain Réunions hebdomadaires		La persistance des conflits, de l'insécurité due à la présence des groupes armés non

prenantes sont sensibilisées, informées et mobilisées en vue de promouvoir et de protéger les droits des femmes.	deviennent des leaders				conventionnels
	INDICATEUR : Le nombre de structures d'appui informées CIBLE: Au moins 80% des structures d'appui adhèrent au projet				
Les femmes sont structurées et organisées en réseau autour des leaders formées et dotées des outils de plaidoyer et de plan d'action de promotion et de protection des droits de la femme et de développement des activités génératrices de revenu	1. INDICATEUR : Femmes informées Réseau des femmes leaders CIBLE : Chaque préfecture dispose d'un réseau de femmes formées leaders dès le premier trimestre	Rapport de formation	Evaluation des activités		La persistance des conflits, de l'insécurité due à la présence des groupes armés non conventionnels
	2. INDICATEUR : Plan d'action de promotion des droits CIBLE : Le plan d'action est disponible à la fin du deuxième trimestre	Document	Evaluation des activités		
3 Le lancement de la mise en œuvre du plan d'action de promotion et de protection des droits de la femme et de développement des activités génératrices de revenu est soutenu;	1. INDICATEUR : Campagne de sensibilisation Exécution du plan CIBLE : Les campagnes de sensibilisation sont lancées et appuyées dès le début du deuxième trimestre	Rapport d'activités	Evaluation des activités		
	2. INDICATEUR : Initiatives pilotes CIBLE : Des initiatives pilotes sont soutenues au cours du deuxième trimestre	Rapport d'activités	Evaluation des activités		

9. Contexte ou fondement juridique/légal des relations

L'administration globale du Programme sera régie par les procédures et règlements du PNUD contenus dans le Manuel de programmation dans le contexte politique défini par le Conseil d'Administration. Le Plan d'Action de Programme Pays (CPAP) pour 2007-2011 entre la République Centrafricaine et le Programme des Nations Unies pour le développement régira la gestion de ce Projet.

Le présent document de Projet constitue l'instrument visé à l'Article 1^{er} de l'Accord Cadre de Coopération conclu entre le Gouvernement Centrafricain et le Programme des Nations Unies pour le Développement, signé le 21 Août 1976.

Les modifications suivantes ne peuvent être apportées au document qu'avec la signature du Représentant Résident du PNUD, à condition que celui-ci ait l'assurance que les autres signataires du document n'aient pas d'objection à l'égard des changements proposés :

- Les révisions d'un quelconque document annexé au présent document de projet ;
- Les révisions n'ayant pas d'incidence notable sur les objectifs immédiats, les résultats et les activités du Projet, mais qui tiennent à l'évolution de la combinaison des apports déjà convenus ou augmentations de coûts dues à l'inflation ;
- Les révisions annuelles obligatoires pour le rééchelonnement de la fourniture, l'accroissement, dû à l'inflation, des dépenses des experts ou d'autres frais, en fonction de la souplesse financière de l'organisme en cause.

Tableau 3: Fondement des relations

Organisme des Nations Unies participant	Accord(s)
PNUD	Le présent document de programme conjoint constituera l'instrument désigné "Document de projet" à l'article I de l'Accord d'assistance de base type entre le Gouvernement de [République Centrafricaine] et le Programme des Nations Unies pour le Développement, signé par les parties le 21 août 1976 .
UNIFEM	Le présent document de programme conjoint constituera l'instrument désigné "Document de projet" à l'article I de l'Accord d'assistance de base type entre le Gouvernement de [République Centrafricaine] et le Programme des Nations Unies pour le Développement, signé par les parties le [.....].

Les partenaires de mise en œuvre/agence d'exécution⁵ s'engagent à entreprendre tous les efforts raisonnables pour s'assurer que les fonds reçus au titre du présent programme conjoint ne seront en aucun cas utilisés pour fournir un appui à des personnes ou des entités associées au terrorisme et que les bénéficiaires de tout montant fourni par des organismes des Nations Unies participants ne figurent pas sur la liste établie par le Comité du Conseil de sécurité créé par la résolution 1267 (1999). Cette liste peut être consultée à l'adresse <http://www.un.org/Docs/sc/committees/1267/1267ListEng.htm>. Cette disposition doit figurer dans tous les contrats de sous-traitance ou accords subsidiaires conclus au titre du présent descriptif de programme.

⁵ Agence d'exécution dans le cas du PNUD, dans les pays qui ne disposent pas de plans d'action de programme- pays(CPAP) signés.

10. Plans de travail et budgets

Plan de travail pour : 2008-2009

Période ⁶ :

Effet du programme conjoint <i>d'ici à 2010, les femmes victimes des conflits sensibilisées, s'organisent en réseau de leader, adoptent et mettent en œuvre un plan d'action pour mieux participer aux prises de décision politique, protéger et promouvoir leurs droits</i> ».										
Objectifs annuels de l'organisme des Nations Unies	Organisme des Nations Unies	Activités	CALENDRIER				Partenaire d'exécution	BUDGET PREVU		
			T1	T2	T3	T4		Source des fonds	Descriptif du budget	Montants
1. Produit du programme conjoint 1. Les femmes de l'Ouhang, l'Ouhang Pendé, Nana Grébzí et de la Kámo ainsi que toutes les autres parties prenantes sont sensibilisées, informées et mobilisées en vue de promouvoir et de protéger les droits des femmes.										
			Dec-08 -Nov 09				Dec-09 -Janv 2010			
Faire prendre conscience aux femmes et aux parties prenantes de l'importance de la protection des droits de la femme.	UNIFEM	Organisation des campagnes de sensibilisation des femmes, des parties prenantes et de négociations dans l'Ouhang, l'Ouhang Pendé et Nana Grébzí						Expertise nationale	4 000	
								Expertise nationale	4 000	
								Expertise nationale	4 000	
								Mission	10 000	
Mobiliser les bénéficiaires et les parties prenantes à adhérer à l'initiative.	PNUD							Equipement/fourniture	55 000	
								Communication	10 000	

⁶ Les plans de travail annuels portent sur une période ne dépassant pas les douze mois. Toutefois, généralement au début du programme, ils pourraient porter sur une période de moins d'un an. Dans un cas comme dans l'autre, il convient de préciser la période correspondante.

										Réunion technique	9 486		
										total	96 486		
2. Produit du programme conjoint 2. Les femmes sont structurées et organisées en réseau autour des leaders formés et dotés des outils de plaidoyer et de plan d'action de promotion et de protection des droits de la femme et de développement des activités génératrices de revenu													
Faciliter l'émergence de femmes leaders	UNIFEM									Expertise nationale	4 000		
Appuyer l'organisation des femmes autour de réseau de leaders et développer leurs capacités en planification stratégique	PNUD		Session d'information, d'organisation, de formation et d'élaboration du plan d'action							Expertise nationale	4 000		
										Expertise nationale	4 000		
										Mission	10 000		
										Ateliers	15 000		
										Total	37 000		
3. Produit du programme conjoint 3. Le lancement de la mise en œuvre du plan d'action de promotion et de protection des droits de la femme et de développement des activités génératrices de revenu est soutenu:													
Appuyer les actions des réseaux en matières de plaidoyer	UNIFEM		Campagne de sensibilisation et d'information							Expert national	3 000	3 000	
										Expert national	3 000		
										Expert national	3 000		
										Mission	10 000	2 000	
Faciliter l'accès des réseaux aux dispositifs micro financiers durables.	PNUD									Réunion technique	3 000	3 000	
			Appui aux initiatives pilotes							Ateliers/réunions techniques	10 000	5 000	
										Kits	86 000		
										Total	118 000	13 000	
5. Appui administratif													
										PNUD	Fonctionnement	3 000	3 000

		Fonctionnement			
		UNIFEM	Personnel	UNIFEM	Personnel
		PNUD	27 795	PNUD	5 000
		UNIFEM	27 795	UNIFEM	5 000
		total	61 590	total	16 000
6. Divers					
		UNIFEM	8 205	UNIFEM	3 000
		PNUD	8 205	PNUD	3 000
		total	16 410	total	6 000
			329 486		35 000
		GMST%	23 064		2 450

PBF 352 550 37 450
PNUD 39 000 11 000
UNIFEM 39 000 11 000
TOTAL (1) & (2) 430 550 59 450
TOTAL 490 000

* Le budget total prévu pour chaque organisme des Nations Unies devrait comprendre les coûts du programme et les coûts d'appui indirects.

Signatures⁷:

Organisme(s) des Nations Unies	Partenaire(s) de mise en oeuvre
Remplacer par: <i>Ibrahima DJIBO, Représentant Résident, ai ;</i> Signature Nom de l'organisme Date 26 NOV 2008	Remplacer par : <i>Marie Solange PAGONENDJI NDAKALA, Ministre des Affaires Sociales, de la famille et de la solidarité nationale</i> Signature Nom de l'institution Date



⁷ Lorsque des OSC/ONG sont désignées en tant que partenaires de mise en oeuvre, elles ne signent pas ce plan de travail. Chaque organisme des Nations Unies participant appliquera ses propres procédures lors de la signature de plans de travail avec les OSC/ONG.

ANNEXES

FONDS DE CONSOLIDATION DE LA PAIX (FCP)
RÉPUBLIQUE CENTRAFRICAINERÉSUMÉ DU PROGRAMME⁸*(A mettre en ligne sur le site du FCP)*

Organisation(s) des NU bénéficiaire(s):	PNUD UNIFEM	Domaine Prioritaire:	ETAT DE DROITS		
Autorité(s) nationale(s):	Ministère des Affaires sociales, de la famille et de la solidarité nationale				
Numéro du Programme:					
Nom du Programme:	Appui au réseau des femmes leaders des zones de conflit pour la promotion et la protection des droits de la femme et de son autonomisation				
Budget Total:	390 000 \$ US				
Zone d'intervention:	Préfecture del'OUHAM, l'OUHAM PENDE, NANA GREBIZI				
Date d'approbation/Comité de Pilotage:					
Durée du Programme:	18 mois	Date de démarrage:	1 décembre 2008	Date de clôture:	30 juin 2010
Description du Programme:	Appui technique, matériel et financier à la sensibilisation, à l'information, l'organisation des femmes du réseau des femmes leaders Appui au renforcement des capacités des femmes leaders en matière de planification et de mise en œuvre des initiatives de plaidoyer pour la promotion, la protection des droits de la femme et de son autonomisation pour la consolidation de la paix				
Objectif global de consolidation de la paix:	Faire prendre conscience de la nécessité d'organiser les femmes comme levier de la promotion et de la protection des droits de la femme et de son autonomisation; Donner des capacités et des compétences au réseau de femmes leaders pour développer des initiatives de plaidoyer, de mobilisation générale et de prise d'initiatives de promotion et de protection de leurs droits et de leur autonomisation				
Objectifs immédiats:	Sensibiliser, informer et mobiliser les bénéficiaires et les parties prenantes Organiser les femmes en réseau de défense de leurs droits Renforcer les capacités des leaders féminins en matière de plaidoyer et de planification stratégique Appuyer la promotion des initiatives de plaidoyer et de renforcement de l'accès durable des femmes aux revenus.				
Résultats et activités clés:	Résultats D'ici à 2010, les victimes de conflit sensibilisées s'organisent en réseau de leaders, adoptent et mettent en œuvre un plan d'action pour mieux participer aux prises de décision politique, protéger et promouvoir leurs droits Activités clés : Pour les bénéficiaires : 1.Sensibilisation, 2. information, 3.structuration, 4. formation, et 5. accompagnement dans le plaidoyer; pour les parties prenantes d'appui : 1. Information ; 2. négociation, 3. formation				
Approvisionnement:					

⁸ Le terme "programme" est utilisé pour projets, programmes et programmes conjoints.

**BUDGET PROGRAMME
(CONTRIBUTION PBF)⁹
2008-2009**

CATEGORIE**	Article	Prix de l'Unité	Nombre d'Unités	COÛT TOTAL
1. Personnel <i>y compris personnel et consultants</i>	Coordonnateur Assistant administratif Chauffeurs			96 486
2. Contrats <i>y compris compagnies, services professionnels, octrois</i>	Experts			37 000
3. Formation	Ateliers/réunions techniques plus kits			136 000
4. Transport	Frais déplacement mission			45000
5. Provisions et Produits				
6. Equipement	Véhicule = moto			50000
7. Voyage				
8. Divers				
Sous-total				364 486
9. Frais de gestion***				25514
TOTAL				390 000

* Le Rapport Standard Financier a été approuvé par le Groupe des Nations Unies pour le Développement (GNUD) en 2003.

** Si nécessaire, produire un narratif explicatif.

*** A percevoir par l'organisation de gestion : le taux sera calculé sur la base du sous-total des catégories 1-8, et selon les termes du mémorandum d'accord pour le FCP, c'est-à-dire un taux entre 5% et 9%, avec une moyenne de 7%.

⁹ Le terme "programme" est utilisé pour projets, programmes et programmes conjoints.